

## Concours « Gagnez votre passeport weekend pour Mémoire et racines » – Règlements

Le concours **Gagnez votre passeport weekend pour Mémoire et racines** est tenu par Télé-Québec. Il se déroule sur les médias sociaux de FAB selon les dates indiquées dans les présents règlements et le formulaire de participation. Toute référence dans ce document à des heures fait référence à des heures en vigueur localement dans la ville de Montréal, province de Québec.

### 1. Comment participer

Pour participer au concours, il suffit de compléter le [formulaire de participation](#) fourni sur les médias sociaux de FAB au plus tard le **lundi 29 juin 2026 à midi (HAE)**.

Une seule participation par personne est permise. Le concours s'adresse uniquement aux résidents et résidentes du Québec. Aucun achat requis.

### 2. Le prix

Le prix à remporter consiste en deux lots comprenant chacun :

- Une paire de passeport weekend pour la 32<sup>e</sup> édition du Festival Mémoire et racines, du 24 au 26 juillet à St-Charles-Borromée (valeur totale de 236 dollars)
- Deux t-shirts de la 32<sup>e</sup> édition (valeur totale de 70 dollars)

### 3. Le tirage

Un (1) tirage au sort, parmi tous les participants qui auront complété le formulaire, aura lieu **le lundi 29 juin 2026 à midi** dans les bureaux de Télé-Québec au 905 avenue de Lorimier, Montréal (Québec) H2K 3V9. Le participant sélectionné recevra un avis par courriel dans les vingt-quatre (24) heures suivant le tirage, afin de lui annoncer qu'il a gagné et d'obtenir ses coordonnées pour que le Festival Mémoire et racines puisse le contacter et lui indiquer où et comment récupérer son prix sur place.

Chaque participant sélectionné aura un délai maximum de quarante-huit (48) heures pour accepter le prix. En l'absence de réponse, un autre participant sera alors tiré au sort parmi les autres participants admissibles jusqu'à ce qu'un nouveau gagnant soit déclaré.

### 4. Règles générales

La personne gagnante autorise les organisateurs du concours à utiliser ses noms, ville de résidence, image, photographie, voix, déclaration et/ou présence à des fins publicitaires ou autres en lien avec ce concours, sans aucune restriction de temps, de média et de territoire, et ce, sans aucune forme de rémunération.

N.B. Le genre masculin est utilisé comme générique à seule fin d'alléger le texte.